068-226800019-20151218-CP-2015-11-10-2-DE

-Documentaire

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2015

Publication: 23/12/2015

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation Stéphanie DELACOTE, Directeur d'Appuis Juridique et Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

N° CP-2015-11-10-2 **Séance du** vendredi 18 décembre 2015

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT DU HAUT RHIN AUPRÈS DE LA SOMCO

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS:

MM.BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE:

M. ADRIAN.

EXCUSEE AVEC PROCURATION:

Mme HELDERLE donne procuration à M. BIHL.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente.
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

 désigne Mme Lara MILLION pour représenter le Département du Haut Rhin au conseil d'administration de la SOMCO.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité